

# Règlement intérieur

## du 1<sup>er</sup> Tournoi International d'Échecs à Hardelot

### Article 1 : organisation

Le 1<sup>er</sup> festival international du jeu d'échecs de la ville de Neufchâtel Hardelot est organisé par le club d'échecs du Touquet (représenté par son président, M. Romain CHRISTOPHE-HAYOT) au salon Escoffier, 10 avenue de la Paix à Hardelot du samedi 23 octobre 2021 au mercredi 27 octobre 2021.

Cinq tournois d'échecs sont prévus lors de ce festival :

- Le tournoi **Master**, ouvert à tous les joueurs.
- Le tournoi **des Arbitres**, ouvert aux arbitres, animateurs, initiateurs et entraîneurs de la FFE.
- Le tournoi **Accession**, réservé aux joueurs dont le classement Elo est inférieur à 2200.
- Le tournoi **Amateur**, réservé aux joueurs dont le classement Elo est inférieur ou égal à 1750.
- Un tournoi de blitz, ouvert à tous les joueurs.

Tout joueur doit pouvoir justifier son classement Elo en présentant une licence ou une attestation. En cas d'absence de document, l'arbitre donnera un classement estimé.

### Article 2 : homologation

Ces tournois, homologués par la Fédération Française des Echecs (F.F.E) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E), se jouent en **5 rondes** (Accession, Amateur, Arbitres et Master) **et en 7 rondes** (blitz). Les appariements informatisés (programme P.A.P.I conçu par Erick Mouret) se font au système suisse intégral.

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les résultats des parties compatibles seront pris en compte pour le classement ELO F.I.D.E.

### Article 3 : cadences

1h30 plus 30 secondes par coup pour les tournois Arbitres et Master (tournois de l'après-midi).

La notation des coups est obligatoire pendant toute la partie.

1h20 plus 10 secondes par coup pour les tournois Accession et Amateur (tournois du matin).

La notation des coups est obligatoire tant que le joueur a plus de cinq minutes à sa pendule.

3 minutes plus 2 secondes par coup pour le tournoi de blitz.

### Article 4 : horaires des parties

Les horaires des parties sont indiqués sur l'annexe « Programme ».

Les parties du matin pourront être ajournées si leur durée dépasse le début des parties de l'après-midi.

### Article 5 : inscription

Les droits d'inscription sont indiqués sur l'annexe « Programme ».

Limite d'inscription pour les tournois en cadence lente : le 23 octobre 2021, une heure avant la ronde 1.

Seuls les joueurs qui possèdent un identifiant FIDE, une licence FFE (pour les joueurs français) et qui auront réglé le montant de l'inscription seront appariés lors de la première ronde.

En cas de retard, un joueur doit prévenir l'organisateur par téléphone : 06.31.05.82.29

### **Article 6 : classement et prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le **cumulatif**, le **buchholz tronqué**, puis la **performance**.

La liste définitive des prix sera affichée après les 3 premières rondes.

Les prix annoncés sur les publicités sont basés sur la participation de 100 joueurs présents dans la salle.

L'agence Monroy garantit un 1<sup>er</sup> prix minimum de 500 € pour le tournoi des arbitres.

Tout joueur absent (ou non représenté) à la cérémonie de clôture renonce ipso facto à son prix.

Les prix seront attribués à la place réelle.

### **Article 7 : arbitrage**

Les tournois sont arbitrés par Emmanuel VARINIAC (Arbitre International).

Il est assisté par Romain CHRISTOPHE-HAYOT (COVID manager).

### **Article 8 : comportement**

Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.

Il est interdit de fumer et de vapoter dans toutes les salles du tournoi.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

**Les téléphones portables doivent être complètement éteints et rangés.**

**Le forfait** est déclaré **après 30 minutes de retard** (sauf si l'arbitre en décide autrement).

### **Article 9 : nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour proposer la nullité, il faut jouer **au moins 20 coups** (ou avoir l'accord de l'arbitre).

### **Article 10 : commission d'appel**

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

### **Article 11 : feuilles de parties**

A l'issue de la partie, les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier. Le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les originaux des feuilles de partie signées à la table d'arbitrage.

### **Article 12 : photographies**

En s'inscrivant, les joueurs autorisent l'organisateur à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, des photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

### **Article 13 : protocole sanitaire**

Les joueurs, les parents des jeunes joueurs, les organisateurs, les arbitres et les officiels doivent respecter strictement les protocoles sanitaires mis en place à la date des parties par le ministère des sports et la FFE, la préfecture du Pas-de-Calais et la mairie de Neufchâtel-Hardelot :

- La présentation du passe sanitaire pour les joueurs âgés de 12 ans et plus.
- Une distance physique d'un mètre entre chaque personne doit être respectée, excepté pour les deux adversaires. Tous les échiquiers doivent être séparés d'au moins un mètre.
- L'organisateur mettra à disposition du gel hydro alcoolique.
- Les joueurs renoncent aux traditionnelles poignées de mains.
- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.
- Nous invitons les joueurs à quitter le moins souvent possible leur place.
- Il est interdit de boire ou manger à proximité de son échiquier
- Peu de spectateurs doivent pénétrer dans la salle et uniquement avec l'autorisation d'un arbitre.
- Les joueurs doivent quitter la salle dès leur partie terminée.
- Les joueurs renoncent à analyser leurs parties sur place.
- Les joueurs présentant des symptômes liés au COVID-19 doivent en informer l'organisateur ou l'arbitre, abandonner leur tournoi et quitter la salle de jeu.

### **Article 14 :**

L'inscription au 1<sup>er</sup> festival international du jeu d'échecs de la ville de Neufchâtel Hardelot implique l'acceptation du présent règlement et du protocole sanitaire.

L'arbitre

Emmanuel VARINIAC

L'organisateur

Romain CHRISTOPHE-HAYOT